

Lettre des citoyens de la commune de Metz adressant un drapeau que le capitaine Reinier a enlevé dans un repaire de brigands de la Vendée, lors de la séance du 9 brumaire an III (30 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Lettre des citoyens de la commune de Metz adressant un drapeau que le capitaine Reinier a enlevé dans un repaire de brigands de la Vendée, lors de la séance du 9 brumaire an III (30 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. p. 202;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21363_t1_0202_0000_2

Fichier pdf généré le 04/10/2019

Mention honorable, insertion au bulletin (40).

[*Les citoyens de Metz à la Convention nationale, s. d.*] (41)

Législateurs.

Nous vous adressons un drapeau souillé des emblèmes de la féodalité et de la tyrannie. Il a été enlevé dans un repaire de brigands de la Vendée par un de nos concitoyens, Reinier, capitaine commandant des canoniers volontaires de Metz, il a cru ne pouvoir l'employer à une meilleure destination que de nous l'envoyer pour vous en faire l'hommage en son nom.

Nous nous empressons à remplir cette mission honorable qui nous fournit en même temps l'occasion de vous assurer de notre entier dévouement à la Convention nationale et de notre soumission absolue aux lois qui émanent de son sein.

Suivent 15 signatures.

6

Le général en chef de l'armée de l'Ouest écrit à la Convention nationale qu'il a reçu le drapeau qu'elle a décerné à cette armée et que les braves militaires qui la composent ont reçu ce témoignage de la reconnaissance publique, aux cris mille fois répétés de vive la République, vive la Convention nationale!

Mention honorable, insertion au bulletin (42).

[*Le général en chef de l'armée de l'Ouest au citoyen président de la Convention nationale, au quartier général, à Fontenay-le-Peuple, ci-devant Fontenay-le-Comte, le 22 vendémiaire an III*] (43)

J'ai reçu, citoyen Président, des braves vétérans nationaux auxquels il avoit été confié, le drapeau décerné par la Convention nationale à l'armée de l'Ouest, ce témoignage de la valeur républicaine et de sa reconnaissance publique, porté en pompe et au milieu des acclamations, a été offert par les représentans du peuple accompagnés des autorités constituées, des généraux et des victimes qui en relevoient l'éclat, aux troupes campées sous Fontenay-le-Peuple; elles l'ont reçu au nom de tous leurs frères d'arme, et aux cris mille fois répétés de Vive la République, Vive la Convention. Cette oriflame nationale, ont dit les représentans du

(40) P.-V., XLVIII, 108.

(41) C 325, pl. 1406, p. 11. *Bull.*, 12 brum. (suppl.).

(42) P.-V., XLVIII, 108.

(43) C 323, pl. 1376, p. 24. *Bull.*, 14 brum.; *F. de la Républ.*, n° 40.

peuple, est la récompense de vos travaux, elle est le gage assuré de succès plus grands encore, qu'elle devienne aussi le ralliment de tous les républicains, le signe de votre amour pour les lois et la discipline : à l'instant, et par un sentiment qui ne peut être connu que de ceux qui ont dévoué leur existence à la cause de la liberté et à la défense de la patrie, nous nous sommes tous écriés : nous jurons de ne l'abandonner jamais et ne déposer les armes qu'après l'anéantissement total de la guerre de la Vendée et de tous les ennemis de la République.

Veillez bien, Citoyen Président, faire connoître à la Convention nationale l'expression des sentimens qui animent l'armée de l'Ouest. Salut et fraternité.

DUMAS.

7

La société populaire des Amis de l'Humanité, séante à Nevers [Nièvre], adresse à la Convention nationale trois cents livres pour les victimes de l'explosion de la poudrerie de Grenelle.

Mention honorable, insertion au bulletin (44).

[*La société dramatique des amis de l'Humanité, séante à Nevers à la Convention nationale, le 22 vendémiaire an III*] (45)

Liberté, Égalité, Fraternité ou la Mort.
Paix à tous les peuples, guerre à mort
à tous les tyrans.

Représentants d'un peuple libre.

Animés du plus ardent patriotisme sans autre fortune que notre travail, jaloux cependant de contribuer au soulagement des malheureux, nous nous sommes réunis sous le nom de *Société Dramatique des amis de l'humanité* et chaque jour de décade, nous jouons des pièces de théâtre au profit des veuves et orphelins des républicains qui succombent en combattant pour la liberté.

Vous avez assimilé les victimes de l'explosion de la poudrerie de Grenelle, aux Défenseurs de la patrie; nous pensons donc que leur offrir le produit d'une représentation ce n'est pas en changer la destination; nos concitoyens indigents n'en souffriront pas; nous redoublerons d'efforts, nous sacrifierons tous nos moments de loisir pour augmenter le nombre des représentations. Les sans-culottes d'ailleurs ne sont-ils pas toujours prêts à prendre même sur leur nécessaire pour soulager leurs frères?

Recevez, Législateurs l'offrande de trois cent livres produit de la première représentation

(44) P.-V., XLVIII, 108.

(45) C 323, pl. 1378, p. 21. *Bull.*, 16 brum. (suppl.).